MAIRIE DE FOUCHERANS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU JURA

Foucherans, le 3 novembre 2026

- LETTRE D'INFORMATION -

O B J E T : Poursuite des travaux de mise en conformité des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

P. JOINTE : Plan renseigné.

Mesdames, Messieurs,

La seconde tranche des travaux cités en objet débutera le **16 novembre 2026**.

Celle-ci entraînera des modifications temporaires de la circulation routière et du stationnement au carrefour des rues de Damparis, Eugène Chalon, des Chênes et du Commerce.

Elle nécessitera également la mise en place d'une déviation ainsi que la neutralisation d'un arrêt de bus dans la rue du commerce.

Durée : environ 3 semaines.

1. Circulation et déviation

La rue du Commerce sera interdite à la circulation routière, dans le sens Foucherans / Damparis, entre la rue de la Paix et le débouché dans la rue Eugène Chalon. Cette rue restera néanmoins ouverte dans le sens opposé.

Un itinéraire de déviation sera instauré par la rue de la Paix.

Par ailleurs, la circulation s'effectuera en alternance, régulée par des feux tricolores, au carrefour formé par les rues de Damparis, Eugène Chalon, des Chênes et du Commerce.

2. Stationnement

Pendant cette période, le stationnement sur les bas-côtés sera proscrit pour tout véhicule étranger au chantier, sur une distance de 50 mètres en amont et en aval de la zone de travaux.

Dans la rue de la Paix, les usagers devront stationner du côté droit de la voie, dans le sens de circulation.

3. Accès des riverains

- La circulation piétonne sera maintenue en permanence,
- L'accès en véhicule aux propriétés privées sera préservé au maximum,
- En cas d'impossibilité ponctuelle touchant votre domicile, une information individuelle vous sera transmise au moins 24 heures à l'avance.

4. Transports en commun

La continuité des transports en commun sera assurée.

Toutefois, en raison de la mise en place de la déviation par la rue de la Paix, l'arrêt « Poste » (côté des numéros impairs) sera momentanément inaccessible.

Par conséquent, les voyageurs des lignes 2 et 10 devront se rendre à la station « Commerce » située en amont.

MAIRIE : 2 rue des Grands Prés 39100 FOUCHERANS
Téléphone : 03 84 72 05 12
Courriel : mairie.foucherans@foucherans39.com

5. Services du quotidien et d'urgence

- Services de secours : les accès pour les sapeurs-pompiers, ambulances et forces de l'ordre seront garantis,
- Collecte des déchets : le ramassage des bacs à déchets se fera dans les conditions habituelles.

6. Dispositions administratives

Des arrêtés municipaux seront pris selon l'avancée des travaux ; une signalétique spécifique sera installée par l'entreprise chargée des travaux.

7. Informations

- Affichage mairie,
- Site internet de la mairie : https://www.foucherans39.com
- Autres supports numériques de la mairie,
- Informations transports : https://www.grandole-mobilites.fr/
- Mairie : pour toute demande spécifique, contactez la mairie au 03.84.72.05.12 ou par courriel à mairie.foucherans@foucherans39.com.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions de votre compréhension.

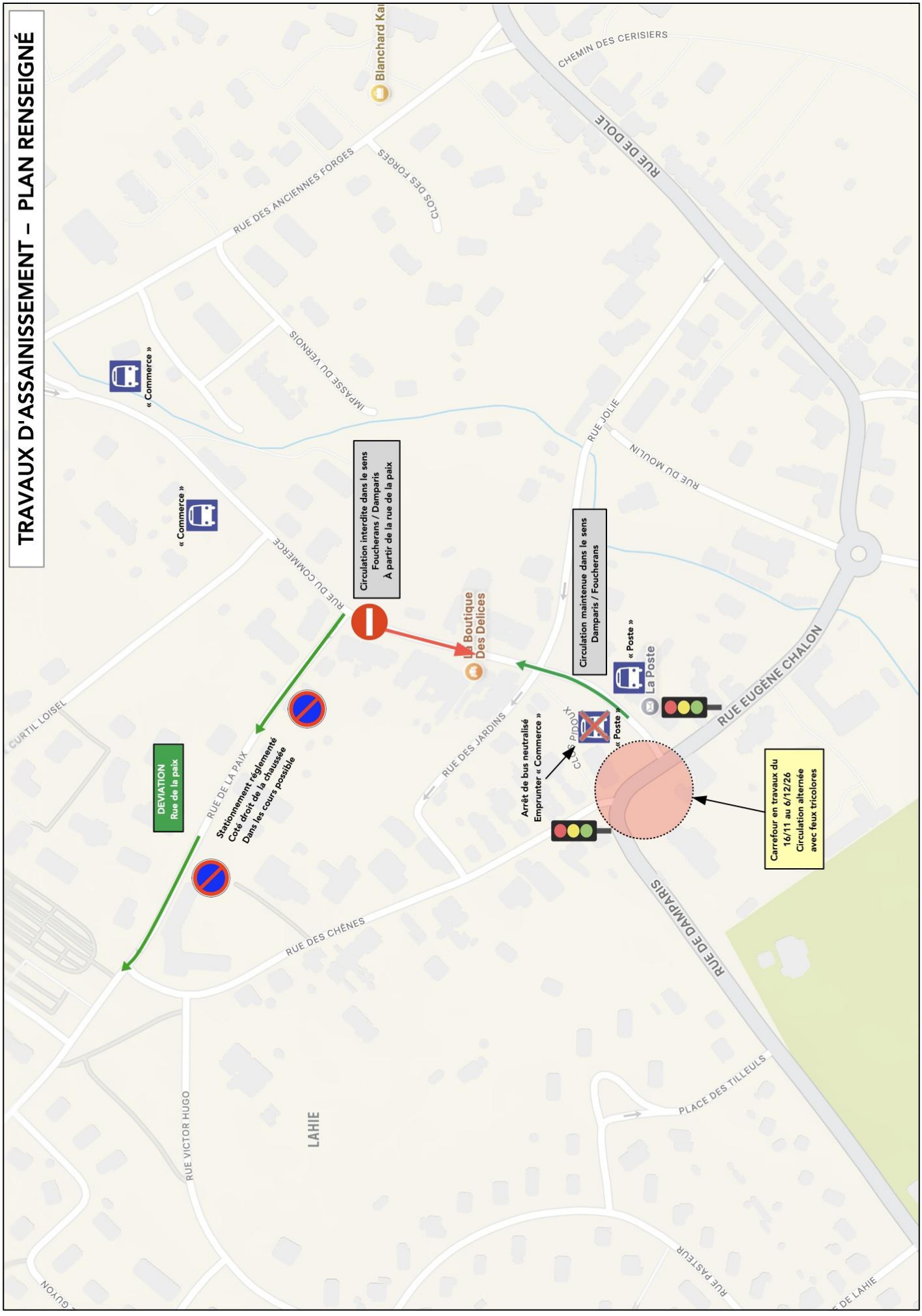
Sincèrement,

Le Maire,
Philippe VAUTRIN

Pour votre information :

MAIRIE : 2 rue des Grands Prés 39100 FOUCHERANS
Téléphone : 03 84 72 05 12
Courriel : mairie.foucherans@foucherans39.com

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT – PLAN RENSEIGNÉ



MAIRIE : 2 rue des Grands Prés 39100 FOUCHERANS
Téléphone : 03 84 72 05 12
Courriel : mairie.foucherans@foucherans39.com